

GROUPEMENT PAROISSIAL DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE

15 janvier 2020

Compte-rendu du Conseil Pastoral du groupement paroissial

Du mardi 14 Janvier 2020

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1: Abbé Dominique Blot, curé. | 6: Catherine Tho (2017) |
| 2: Etiennette Brac de La Perrière (2017) | 7: Béatrice Richard (2017-2020) |
| 3: Pierre Gindre (2017) | 8: Vianney Eschbach (2017) |
| 4: Anne Mouterde (2017) | 9: Didier Thouny (2017) |
| 5: Hervé Bruneau (2017-2020) | 10: Florence Blanc (2017-2020) |

La rencontre a débuté par une prière simple : un Notre Père.

Nous avons ensuite relu un projet de statuts de conseil pastoral. Différents amendements ont été discutés et acceptés. Après la lecture attentive des articles et les corrections apportés, les statuts du conseil pastoral vont être envoyés par courriel rapidement à chacun des membres pour qu'ils les avalisent définitivement. Ils seront ensuite sur le site de la paroisse pour publication. Un exemplaire sera aussi donné à chacun des membres du conseil.

Les membres du conseil actuel ont tous été nommés la même année. Il est temps de le renouveler peu à peu. La règle suivante a été décidée. Le renouvellement des 9 membres nommés en même temps à la fin de l'année 2017, se fera selon les dispositions suivantes :

En 2020, trois renouvellements par tirage au sort ou départ volontaire

En 2021, trois renouvellements par tirage au sort ou départ volontaire.

En 2022, les trois derniers membres élus en 2017 seront renouvelés.

Pour cette année, trois conseillers seront renouvelés. Il s'agit de Florence Blanc, Béatrice Richard et Hervé Bruneau. A la prochaine réunion du conseil, les trois conseillers sortants proposeront un ou des noms pour lesquels un vote des conseillers par bulletin secret sanctionnera les noms des trois nouveaux élus. Ensuite, le curé les appellera à assumer ce service dans la paroisse pour trois années. Ils commenceront en septembre 2020.

Le second sujet abordé a été une nouvelle situation à propos des funérailles des personnes baptisés. En effet, des Pompes Funèbres locales font appel à une association pour des prières chrétiennes dans leur salon funéraire pour le rentabiliser et pour minimiser leurs autres coûts. Cette association n'a aucun mandat de l'évêque dans le diocèse pour opérer ainsi, en ce qui concerne les catholiques. La préparation ne se fait que par courriel, sans rencontre avec la famille. La prière devient une prestation au même titre qu'un vulgaire produit commercial. Il s'agit d'une remise en cause directe de l'église paroissiale comme lieu public des funérailles chrétiennes pour les baptisés et, donc, du lien entre le baptisé et la communauté paroissiale, et à travers elle, l'Eglise. Depuis quelques années, nous observons une privatisation et une marchandisation grandissante de la mort. La concurrence des P.F. entre eux accélère ce processus, la mort, devenant un produit financier lucratif. Les familles elles-mêmes qui sont dans l'émotion n'osent pas les mettre en concurrence à ce moment délicat la vie. A noter que certaines entreprises de Pompes Funèbres refusent de faire appel à cette association. Il existe aussi des Pompes Funèbres Catholiques, respectant la liturgie des funérailles chrétiennes, et qui se mettent en place dans la région lyonnaise, à Villefranche et, on l'espère dans l'Ain.

Le dernier point discuté a été le temps du Carême qui commencera le mercredi des Cendres 26 février 2020. Il a été décidé de faire une soirée paroissiale de carême le jeudi 12 mars 2020, avec bol de riz. L'action principale sera de porter notre attention sur la réalité des catholiques du Mali. Le P. Jean Toe, du diocèse de Segou au Mali, est chapelain à Ars. Il a accepté d'intervenir dans la paroisse pour nous faire découvrir les événements de ces dernières années qui ont amené les catholiques de son diocèse à souffrir des exactions des islamistes. Mais l'Eglise du Mali, si elle est très minoritaire, est bien vivante : Elle a vu en 50 ans le nombre catholiques multiplié par 10 (130 000 baptisés), avec un prêtre pour 3000 fidèles. Cette soirée pourrait se terminer par des partages de la Parole de Dieu.

Une autre action de carême sera de venir en aide concrètement à une famille qui est sur le territoire du groupement paroissial, et qui est dans le besoin. Le projet est à l'étude.

Pour information, le pèlerinage Normandie 2020 a déjà 29 inscrits. Une formation pour adultes recommençants qui désirent la confirmation ou le baptême commence le jeudi 23 avril 2020. Ils sont un groupe de 5. La retraite paroissiale à l'abbaye de Vénierie près de Tournus sera les 16-17 mai 2020. Enfin, une sortie paroissiale au début de l'été, peut-être, le samedi 27 juin, est encore à organiser.

Prochain conseil pastoral : le mardi 15 avril 2020 à 20h30.